



Budget Participatif de Paris Centre

Commission de sélection des projets

Mercredi 21 mai 2025



Calendrier du Budget Participatif 2025

- **Du 14 janvier au 3 février** : Dépôt des projets sur la plateforme decider.paris.fr
- **Jusqu'au 14 février** : Etudes de recevabilité des projets par le Bureau des Initiatives Citoyennes selon quatre critères : Intérêt général - Champ de compétence de la Ville – Dépense d'investissement (avec coût de fonctionnement nul ou très faible) - Projet déposé par un parisien ou une parisienne
Non recevable à l'édition 2025 : projets d'aménagements situés dans un périmètre qui a fait ou fera l'objet d'une concertation « Embellir votre Quartier » + projets d'aménagements lourds + parcours culturels, plaques etc...
- **Du 17 février au 21 mars** : Ateliers
- **Du 17 février au 9 mai** : Etudes de faisabilité et chiffrage des projets par les services techniques de la Ville de Paris
- **21 mai** : Commission de sélection des projets d'arrondissement qui seront soumis au vote de septembre
- **Du 4 septembre au 23 septembre** : Vote du budget participatif par les Parisiens sur decider.paris.fr ou sur bulletin papier
- **Fin septembre** : Dépouillement du vote
- **Début octobre** : Annonce des résultats

Chiffres clés

Paris

- **2079** propositions ont été déposées en 2025 sur la plateforme de dépôt de projets (**1788** projets localisés et **291** projets pour Paris)
- **936** projets étaient recevables et sont partis en instruction technique et **1143** projets étaient non recevables

Paris Centre

- **117** projets déposés pour Paris Centre
- **65** projets étaient non recevables dont **19** relevaient de la démarche « Embellir votre quartier »
- **7** ateliers /échange avec des porteurs qui ont abouti à la nouvelle écriture des projets
- **47** projets étaient recevables et sont partis en instruction technique
- **37** projets réalisables proposés à la commission (avant potentiels regroupements)

**L'enveloppe du Budget Participatif 2025 de
Paris Centre est de 2 450 000 €**

14 PROJETS SERONT MIS AU VOTE DU BP 2025

**Projets ayant reçu un
« avis favorable » ou un « avis
partiellement favorable »
par les services techniques
suite à l'étude de faisabilité**

K- INST 000152 - **Un accueil de jour multiservices de la Croix Rouge modernisé**

Proposition déposée par Edouard Quentin Victor Marie : « L'accueil de jour La laverie solidaire a pour objectif de mettre à disposition de personnes en vulnérabilité, un espace convivial, d'accueil, d'écoute et d'orientation qui leur permet de laver et sécher gratuitement leur linge. Ce lieu innovant, basé sur l'hygiène et le lien social est un levier de mixité entre public avec et sans domicile.

Nous souhaitons aujourd'hui augmenter (multiplier par trois) notre capacité d'accueil afin d'augmenter sensiblement notre impact social. Cela implique des évolutions structurelles de notre accueil de jour. Nos machines à laver grand public après 4 ans d'utilisation présentent des signes de faiblesse manifestes. Notre objectif est donc de remplacer l'ensemble de nos équipements par du matériel professionnel adapté. »

Avis des services : FAVORABLE Les laveries solidaires sont un maillon très important du dispositif de Veille Sociale car elles permettent aux personnes en rue de préserver leur dignité alors qu'elles sont dans des situations fortement dégradées. Compte tenu de la fréquentation et de la demande le matériel s'use et le remplacement est un enjeu financier pour les associations.

Estimation budgétaire : 40 000€ - 55 000 €

PROJET MIS AU VOTE (55 000 €)

K- INST 000475 - **Parc à vélos**

Proposition déposée par Pierre : « Vous avez réalisé de très nombreuses pistes cyclables, en oubliant qu'un grand nombre de parisiens sont propriétaires de leur vélo. Nous avons beaucoup de difficultés à trouver des emplacements spécifiques pour stationner notre vélo au centre de Paris dans les quatre premiers arrondissements. Une promesse nous avait été faite que des parcs à vélos seraient installés devant le 15 et 15 bis rue du Louvre Paris 1er. Ceci sur l'emplacement de zone de stationnement auto. Nous attendons toujours ces racks à vélo. Merci. »

Avis des services : **FAVORABLE**

Ne fait pas partie de la campagne de co-visibilité Loi d'orientations des mobilités (LOM).

Entre le 15 et 15 bis : 21 mètres de bande de stationnement payant : Possibilité d'implantation de 22 arceaux.

Estimation budgétaire : 15 000€ - 20 000 €

PROJET MIS AU VOTE (20 000 €)

K- INST 000201 - **Poubelles anti corbeaux**

Proposition déposée par Carl Xavier André : « Equiper toutes les poubelles des jardins des halles de COUVERCLES , car des flots importants de personnes y déjeunent sur le pouce, et les corbeaux par dizaines vident entièrement les poubelles pour fouiller tous les emballages de nourritures, puis les abandonnent aux rats. »

Avis des services : FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITE

Il n'est pas envisagé d'installer des couvercles sur les poubelles de rue. Une alternative à la proposition pourrait être d'installer dans le jardin des Halles des abribacs fermés pouvant accueillir des conteneurs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables. Prix unitaire = 3 800,00 € - Etude à mener pour installer de 1 à 5 abribacs fermés.

Estimation budgétaire : 3 800 € - 19 000 €

PROJET MIS AU VOTE (19 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 001394 - **Plus de Poubelles**

Proposition déposée : « Je constate un manque de poubelles dans nos quartiers. Souvent les déchets se trouvent à déborder des poubelles ce qui est insalubre et inesthétique. Cela fait bien longtemps déjà que ce problème me soucie et je suis heureuse de pouvoir en témoigner grâce au programme DECIDER POUR PARIS. J'espère que je serai entendue et que la Ville rajoutera de nombreuses poubelles dans nos rues, sur les quais, dans les jardins ! »

Avis des services : FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITE

Une étude est actuellement menée par l'atelier parisien d'urbanisme (APUR) afin d'élaborer une nouvelle stratégie d'implantation des poubelle de rue. Cela se fait notamment en concertation avec les mairies d'arrondissement.

Par ailleurs, lors de la déclinaison sur le terrain des préconisations de l'étude, il est envisagé de remplacer les poubelles de rue Bagatelle par des poubelles de rue modèle CYBEL.

Il est proposé de regrouper tous les projets de demande d'installation de corbeilles/poubelles de rue en orientant la dépense sur le remplacement des Bagatelle par des CYBEL. Les montants min et max indiqués correspondent à une fourchette pour le remplacement de Bagatelle par des CYBEL.

Estimation budgétaire : 98 000 € (pour 200 Cybel) - 196 000 € (pour 400 Cybel)

PROJET MIS AU VOTE (98 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 001725 - **Projet d'embellissement et de revitalisation du passage Molière**

Proposition déposée par Marc Aimé Colin : « Récemment rénové, le passage Molière souffre d'une faible visibilité et reste peu emprunté par les piétons, à l'exception du public de la Maison de la poésie. Tant pour son charme et sa valeur patrimoniale que pour ses commerces qui pâtissent de la faible affluence en journée, il est donc souhaitable de signaler visuellement le passage et de montrer qu'il est ouvert aux promeneurs. Illuminer le passage grâce à l'achat de guirlandes et programmeurs électriques (ainsi que d'une poubelle extérieure pour la propreté du site). Concevoir une œuvre d'art public dédiée à la poésie, faisant ainsi le lien entre la Maison de la poésie et les commerces culturels qui l'entourent. Une création qui devra tenir compte des contraintes du site afin d'obtenir l'accord de l'ABF. Dans cette perspective, signalons l'ébauche d'un projet porté par Michel Goulet et François Massut, dont la finesse de conception et la justesse de sens nous semblent en adéquation avec l'identité et la configuration du passage. »

Avis des services : FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITE

[DAC - BAV] : Avis défavorable de faisabilité : La DAC n'intervient pas sur le patrimoine privé.

[DVD] : Voie privée non inscrite à la liste des voies privées ouvertes à la circulation publique donc la DVD n'intervient pas sur l'éclairage.

[DPE] : Avis favorable de faisabilité : S'il s'agit d'une seule poubelle (corbeille de rue) et non de l'installation de 1 ou 2 Trilib.

Estimation budgétaire : 500 €

Seule la partie du projet consistant à la pose d'une poubelle est retenue par la commission

PROJET MIS AU VOTE (500 €) ET REGROUPÉ

Proposition de regroupement des projets visant le remplacement et l'ajout de poubelles urbaines

K- INST 000201 - Poubelles anti corbeaux **(19 000 €)**

K- INST 001394 - Plus de Poubelles **(98 000 €)**

K-INST 001725 - Projet d'embellissement et de revitalisation du passage Molière **(500 €)**

PROJET GLOBAL (117 500 €)

K- INST 001162 - **Isolation thermique des équipements municipaux**

Proposition déposée par Cécile Jeanne Morgane : « La lutte contre le dérèglement climatique et la réduction de nos dépenses énergétiques peut s'incarner par des politiques d'isolation thermique des bâtiments. Bien isoler un bâtiment permet de réduire sa consommation d'énergie et, de fait, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, l'isolation a un impact direct sur le confort de vie au sein du bâtiment, une bonne isolation thermique est donc primordiale pour réduire les sensations de « parois froides » en hiver et les surchauffes en été. Pour ces raisons, ce projet propose l'isolation thermique de certains bâtiments municipaux de Paris centre, notamment ceux dont la performance énergétique est faible, et ceux recevant de nombreux publics comme les gymnases, les écoles, les MVAC, etc. »

Avis des services : FAVORABLE

La DCPA précise que les opérations d'amélioration des performances énergétiques envisagées sont les suivantes :

- Collège Béranger ~ 1,5 M€ à 3M€
- Collège Mongolfier ~ 1,5 M€
- Collège Poquelin ~ 1,2 M€

Estimation budgétaire : 4 200 000 € - 5 700 000 €

Compte tenu de l'analyse des services et des estimations budgétaires, la commission décide de retenir le remplacement et l'isolation de la toiture du Collège Poquelin.

PROJET MIS AU VOTE (1 200 000 €)

K- SYNT 000585 - **Réhabilitation de la fontaine du Palmier**

Proposition déposée par Alain René : « Remettre en état et en activité la fontaine du palmier place du Châtelet.

Monument historique de la ville de Paris, il est important que cette œuvre d'art puisse rayonner et apporter de la fraîcheur sur cette place au cœur de la capitale. »

Avis des services : FAVORABLE

Fontaine à l'arrêt compte tenu de la vétusté des installations techniques et du complexe d'étanchéité.

La restauration de la fontaine Palmier comprend la remise en état de l'ensemble des éléments techniques de la fontaine (système hydraulique, électricité dans le local technique et en surface), la restauration des éléments de décor (pierres et statues) et des bassins de la fontaine. L'intervention est estimée à 8 mois de travaux environ.

Estimation budgétaire : 1 265 000 € - 1 650 000 €

PROJET MIS AU VOTE (1 650 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 000639 - **La fontaine Louvois magnifiquement restaurée en 2020 mérite une attention toute particulière**

Proposition déposée par Stéphane Jacques Ernest : « La fontaine Louvois dans son écrin face à la BnF Richelieu a été magnifiquement restaurée et dévoilée en décembre 2020. Durant les années qui ont suivi cette restauration, les fientes de pigeons ont recouvert les statues, avec un risque non négligeable d'une dégradation prématurée de la peinture. Le projet propose de nettoyer sans attendre les statues, en concertation avec la COARC (Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles), pour que la fontaine Louvois et ses parties sculptées retrouvent leur éclat et continuent de briller au fil du temps de leur belle couleur caramel originelle, au milieu d'un îlot de fraîcheur en pleine rénovation, avec la pose d'arceaux, la remise en état du stabilisé des allées et le remplacement de la pelouse. »

Avis des services : FAVORABLE

Le nettoyage de la fontaine et de la fontainerie revient à la DEVE et son coût est de 50 000 €. La COARC se charge uniquement de la restauration des parties sculptées. Le coût minimum est de 250 000 € pour la restauration des parties sculptées.

Estimation budgétaire : 300 000 €

PROJET MIS AU VOTE (300 000 €) ET REGROUPÉ

Proposition de regroupement des projets concernant la restauration de fontaines

K- SYNT 000585 - Réhabilitation de la fontaine du Palmier
(1 650 000 €)

K- INST 000639 - La fontaine Louvois magnifiquement
restaurée en 2020 mérite une attention toute particulière
(300 000 €)

PROJET GLOBAL (1 950 000 €)

K- INST 000376 - **Square Émile Chautemps : Nouvelle aire de jeux pour les enfants**

Proposition déposée par Quentin : « Les deux petites structures du square Emile Chautemps posent plusieurs problèmes :

- elles sont inadaptées aux plus petits (2/3 ans) ;
- elles sont petites ;
- le toboggan est trop chaud au soleil.

La proposition de ce projet est de remplacer les deux petites structures par une structure plus grande et adaptée à la fois pour les plus petits et les plus grands.

Les squares sont rares dans ce quartier, il faut donc que ce square propose une vraie offre qualitative. »

Avis des services : FAVORABLE

Il est proposé la rénovation de l'aire de jeux, qui date de 2012, via la réfection du sol souple et la mise place de nouveaux jeux adaptés pour petits et grands. Le coût de l'opération varie selon la gamme de jeux choisie.

Estimation budgétaire : 60 000 € - 70 000 €

PROJET MIS AU VOTE (70 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 001425 - **Jeux pour enfants Quai de Seine**

Proposition déposée par Cédric Gérald : « Les quais de Seine sont devenus l'un des terrains de jeux favoris des parisiennes et des parisiens. Beaucoup d'activités possibles (courses à pied, terrasses de café...) mais pas grand chose pour les enfants. La bateau a été enlevé. Le terrain de sport en bois est en piteux état de même que les balançoires. Un endroit aussi agréable devrait se doter d'une véritable aire de jeux pour les enfants. Privilégier de préférence des jeux en bois (sur l'exemple des jeux du square du temple : très appréciés des enfants et esthétiques). »

Avis des services : FAVORABLE

Il s'agit d'améliorer l'offre de jeux du parc des Rives de Seine.

L'offre de jeux est en effet réduite à ce jour et est à améliorer pour les usagers.

Estimation budgétaire : 150 000 €

PROJET MIS AU VOTE (150 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 001685 - **Création d'un espace éducatif sur l'environnement pour le jeune public au Clos des Blancs Manteaux**

Proposition déposée par Anne-Marie Eugénie : « Jardiniers qui cultivons dans l'espace public – jardin partagé – il nous tient à cœur de sensibiliser les visiteurs aux enjeux de l'écologie. Suite à l'exposition sur la biodiversité accrochée en 2023, nous proposons la création d'un espace aménagé pour le jeune public, propice à la transmission. Un espace éducatif, plus que récréatif. Qu'il vienne en famille, dans le cadre scolaire ou de loisir, il trouverait dans une partie de ce qui fut une cour de récréation, entre la crèche et le jardin partagé, à l'ombre des marronniers, un aménagement de type "école de plein air", réalisé avec des matériaux de réemploi [...] et, exposé au mur, un matériel de médiation pédagogique racontant en images la culture au jardin [...] l'ensemble étant conçu en harmonie avec le décor du Clos pour offrir un cadre accueillant aux échanges sociaux et intergénérationnels, attractif et paisible. »

Avis des services : FAVORABLE

Avis favorable pour développer un projet d'école dehors en concertation avec la DASCO sur les sujets d'écologie urbaine et contribuant à la mobilisation du jeune public par l'association des jardiniers du 4e, sous forme de subvention.

Le prix varie en fonction des aménagements et des besoins en matériels.

Estimation budgétaire : 20 000 € – 50 000 €

PROJET MIS AU VOTE (50 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 002717 - **Espaliers horizontaux**

Proposition déposée : « Équiper les parcs et jardins de Paris Centre ainsi que les berges de Seine d'espaliers horizontaux (ou poutre de suspension) : en se déplaçant par la force des bras d'un bout à l'autre de cet appareil, nous faisons travailler les muscles et abdos, permettons à notre colonne vertébrale de se délester du poids du corps et améliorons les capacités respiratoires. Ceci permet des exercices dynamiques, différents de ceux possibles aujourd'hui pour les adultes principalement constitué de machines pour favoriser le développement musculaire. »

Avis des services : FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITE

Les quais de Seine de Paris Centre sont gérés par HAROPA Port. De plus, les rives de Paris Centre sont inclus dans le territoire protégé par l'UNESCO. L'avis d'HAROPA Port et de l'ABF de Paris Centre sont nécessaires si le projet est voté. Toute installation de ce type de dispositif sur le mur d'un espace vert à plus forte raison des Berges de Seine, doit faire préalablement l'objet d'un accord de l'ABF. Une visite exploratoire devra permettre d'identifier les murs pouvant potentiellement être équipés.

Coût max : 10000 - Pour 5 éléments

Coût min : 2000 - Pour 1 élément

Estimation budgétaire : 2 000 € - 10 000 €

La commission ne retient pas l'emplacement des berges de Seine proposé par la déposante compte tenu des nombreuses autorisations nécessaires pour toute installation sur ce site et le risque de non faisabilité.

PROJET MIS AU VOTE (10 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 002740 - **Etoffer le square Chautemps et le parvis de la Gaîté Lyrique**

Proposition déposée : « La Régie de Quartier Paris Centre et le Conseil de Quartier Sentier Arts et Métiers, en partenariat avec la Gaîté Lyrique, proposent un projet d'aménagement du square Émile Chautemps et du parvis de la Gaîté Lyrique afin d'en faire un lieu convivial, favorisant la tranquillité publique et les initiatives locales grâce à :

1/ Plus de végétation

- Étoffer l'îlot de fraîcheur en installant des plantations denses sur le pourtour du square pour créer une rupture visuelle et sonore avec l'agitation urbaine environnante.
- Installer des bacs de plantes modulaires aux extrémités de la voie Papin afin d'apaiser le trafic

2/ Des aménagements adaptés

- Renforcer le lien social en installant une agora dans le square, permettant d'accueillir des classes en plein air, des ateliers et des événements organisés par les structures locales.

3/ La restauration du patrimoine

- Réintégrer le local des jardiniers à la vie du square et du quartier en restaurant ses façades et en valorisant son rôle dans la dynamique locale. »

Avis des services : FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITE

Avis favorable concernant les permis de végétaliser sous réserve d'une validation de la DVD/STV concernant le cheminement piéton. Avis favorable concernant un renforcement de la végétalisation du square et la rénovation du kiosque, le chiffrage proposé par la DEVE reste à être davantage précisé par la SLA 1234. A noter qu'un BP précédent vise à installer des agrès sportifs au sein du jardin, les travaux sont prévus à l'automne 2025. Avis défavorable concernant l'agora en raison du caractère exigü de l'espace vert.

Estimation budgétaire : 62 500 € - 130 000 €

La proposition d'installer une agora n'est pas retenue par la commission.

PROJET MIS AU VOTE (130 000 €) ET REGROUPE

K- INST 002572 - **SILENCE**

Proposition déposée par Corinne : « Dédier un square du centre de Paris au silence (par exemple, la pointe de l'Ile de la Cité avec une partie du Square de l'Ile de France) Le projet consiste à délimiter une zone limitée avec une signalétique qui permette d'expliquer le rôle et les vertus du silence pour toutes et pour tous : un espace sans mobile, sans téléphone, sans parole et sans bruit.... Ce premier espace serait une expérimentation, une première expérience proposée aux Parisiens et Parisiennes, une expression du nouveau "droit au silence" (en particulier pour les populations urbaines).

Le budget serait entièrement dédiée à la création d'une signalétique adaptée, inventive et durable. »

Avis des services : FAVORABLE

L'implantation des panneaux dans le square de l'Ile de France est tout à fait possible. Cependant l'implantation devra être arrêtée au préalable et le type de panneaux à réaliser bien défini en lien avec les services supports.

Estimation budgétaire : 2 000 €

PROJET MIS AU VOTE (2000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 002720 - **Renforcer la végétalisation et rénover le mobilier du square Galli**

Proposition déposée : « Il est proposé de planter plus densément la partie Ouest du square Galli pour offrir un abri aux oiseaux et aux insectes. Une mise en valeur de la tour de la Bastille serait faite par une végétalisation adéquate et pensée pour les oiseaux. Les jeux pour enfants et les bancs pourraient être rénovés. »

Avis des services : FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITE

Des travaux de réfection des sols et massifs, ainsi que de l'aire de jeux du square Henri Galli vont être entrepris à l'automne 2025. A cette occasion, les bancs seront repeints en régie. Un nouveau budget n'est donc pas nécessaire.
Coût min/ max : 10 000 - chiffrage des végétaux

Ce vestige de la Bastille est en gestion DEVE (soubassement de l'une des tours de la forteresse). La DAC est favorable à son nettoyage et à sa mise en valeur, mais pas à une végétalisation trop proche et trop abondante qui dégraderait les vestiges en raison des remontées d'eau lors des arrosages et des déjections des oiseaux fortement acides qui altèrent les pierres. Les marchés et l'expertise de la DAC pourront être mobilisés par la DEVE.

Coût min : 50 000

Estimation budgétaire : 60 000 €

PROJET MIS AU VOTE (60 000 €) ET REGROUPÉ

Proposition de regroupement des projets concernant l'amélioration de parcs et jardins

K- INST 000376 - Square Émile Chautemps : Nouvelle aire de jeux pour les enfants **(70 000 €)**

K- INST 001425 - Jeux pour enfants Quai de Seine **(150 000 €)**

K- INST 001685 - Création d'un espace éducatif sur l'environnement pour le jeune public au Clos des Blancs Manteaux **(50 000 €)**

K- INST 002717 - Espaliers horizontaux **(10 000 €)**

K- INST 002740 - Etoffer le square Chautemps et le parvis de la Gaîté Lyrique **(130 000 €)**

K- INST 002572 – SILENCE **(2 000 €)**

K- INST 002720 - Renforcer la végétalisation et rénover le mobilier du square Galli **(60 000 €)**

PROJET GLOBAL (472 000 €)

K- INST 000045 - **Développement des outils numériques à l'école bilingue rue d'Argenteuil**

Proposition déposée par Catherine : « Renforcer les compétences numériques des élèves est un objectif important dans un cadre et un accompagnement éducatif. Au regard des enjeux liés à la présence croissante du numérique dans notre société, l'équipement en matériel pédagogique adapté est une étape stratégique et indispensable à l'école. Pour mettre en place des outils d'égalité pour tous face au numérique, l'installation dans chaque classe de tableaux interactifs serait un plus. Il est important aussi que l'école publique aujourd'hui bénéficie d'outils et de supports numériques innovants. »

Avis des services : FAVORABLE

Le coût comprend le matériel, les installations et les travaux éventuellement nécessaires (câblage, reprise peinture etc.). Il est évalué sur la base de devis pour des VPI laser.

Acquisition et pose de 5 VPI avec tableau blanc associé (trois volets) et 5 pc portables pour commander le VPI. La dépose des anciens tableaux et des luminaires (si nécessaire) est également prévue, ainsi que les petits travaux électriques

Estimation budgétaire : 32 500 € - 50 000 €

PROJET MIS AU VOTE (50 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 001673 - **Kit d'aide pour l'élève pour une meilleure inclusion**

Proposition déposée par Florence Henriette Solange : « Je me rends compte de la difficulté pour des parents et les équipes éducatives d'aider/soutenir un enfant en difficulté d'apprentissage.

Le parcours est semé d'embûches avant une prise en compte et le suivi d'un enfant ayant des troubles souvent minimes l'empêchant d'être un élève, d'apprendre et être inclus à part entière dans le groupe classe.

Je propose la conception d'un kit élève (comportant une assise : tabouret adapté ou coussin ; des cartes de concentration, petit matériel d'aide à l'apprentissage divers, voir bureau individuel adapté).

Je prévois pour commencer 1 kit pour 50 élèves pour toutes les écoles primaires de Paris Centre.

Les kits seront à disposition du directeur d'école et des équipes éducatives uniquement qui feront selon les besoins. Ce parcours aidera l'élève un temps avant la prise en charge si besoin dans un parcours de soin ou de suivi. »

Avis des services : FAVORABLE

Kit comportant plusieurs dispositifs type espace zen

Coût max : 10000 - max pour plusieurs écoles

Coût min : 5000 - min pour un kit pour une école

Estimation budgétaire : 5 000 € - 10 000 €

PROJET MIS AU VOTE (10 000 €) ET REGROUPE

K- INST 001789 - **Valorisation de la culture sourde et de la langue des signes à Paris Centre**

Proposition déposée par Barbara : « Le 3^e arrondissement accueille le seul Pôle d'Enseignement Jeunes Sourds (PEJS) bilingue de la capitale, situé à l'école Turenne et au collège Victor Hugo. Avec ce projet nous souhaitons valoriser cette richesse culturelle et l'accessibilité de l'espace public parisien.

Nous proposons :

1/ Un fonds d'ouvrages et de jeux pour les bibliothèques scolaires accueillant la filière PEJS: dictionnaires LSF, livres sur l'histoire et la culture sourde, jeux accessibles aux enfants sourds et entendants.

2/ Une signalétique en LSF dans l'espace public : QR codes renvoyant vers des vidéos en LSF sur les plantes des cours oasis, les événements culturels en LSF des musées municipaux, bibliothèques et services de la mairie.

À ces initiatives pourra s'ajouter toute autre proposition qui ira dans le sens de ce projet : mieux faire connaître la culture sourde, rendre visible la langue des signes et faire de Paris une ville plus inclusive, ouverte et enrichie par sa diversité linguistique et culturelle. »

Avis des services : **FAVORABLE**

Le montant minimum correspond à l'achat de livres et le montant maximum correspond à l'achat de livres et de jeux.

Estimation budgétaire : 3 000 € - 6 000 €

La proposition d'installer une signalétique n'est pas retenue par la commission car la pose de signalétique dans l'espace public n'est pas recevable au budget participatif.

PROJET MIS AU VOTE (6 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 002087 - **Des livres pour tous : un parcours littéraire pour les élèves de l'Ecole de l'Arbre Sec !**

Proposition déposée par Mélanie : « À l'école, la lecture est essentielle pour apprendre et s'épanouir. Ce projet vise à enrichir la bibliothèque avec des séries complètes de livres, permettant à chaque élève de lire une œuvre intégrale et de développer le plaisir de lire. Nous souhaitons créer un parcours littéraire structuré : faire dialoguer classiques et œuvres contemporaines, découvrir la diversité des littératures francophones et étrangères et construire une culture commune.

5 séries de livres par niveau pour une lecture suivie tout au long de l'année.

Un accès équitable à des ouvrages de qualité pour tous les élèves.

Un investissement durable, qui bénéficiera aux générations futures.

Un projet d'intérêt général, qui favorise l'égalité des chances, et qui est un levier de réussite scolaire du CP au CM2.

Ce projet répond aux missions éducatives de la Ville de Paris et est réalisable rapidement. Avec votre vote, offrons aux enfants l'opportunité de grandir avec les livres ! »

Avis des services : FAVORABLE

Avis favorable pour compléter l'existant

Coût max : 6000 - kit pour un maxi d'achat de livres

Coût min : 3000 - kit pour un min d'achat de livres

Estimation budgétaire : 3 000 € - 6 000 €

PROJET MIS AU VOTE (6 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 000284 - **Création d'une pergola dans le jardin pédagogique de l'école Saint Martin**

Proposition déposée par Julie Florence : « Afin d'améliorer l'utilisation du jardin pédagogique situé sur le toit de l'école polyvalente Saint Martin nous souhaiterions installer une pergola.

La toiture est très ensoleillée et dès le printemps il peut y faire très chaud. La création d'un espace abrité du soleil permettrait une plus grande utilisation de ce jardin et ainsi aux enfants de faire des activités même pendant les journées très ensoleillées. »

Avis des services : FAVORABLE

Création d'une pergola sur la cour terrasse sur le toit du bâtiment de l'EP Saint Martin donnant sur la rue ayant fait l'objet d'aménagement lors du Budget Participatif de 2017. L'opération nécessite une demande d'urbanisme (DP instruction 2 mois).

Estimation budgétaire : 200 000 €

PROJET MIS AU VOTE (200 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 002307 - **Finir la rénovation de la bibliothèque**

Proposition déposée par Luc : « Après le renouvellement complet du mobilier de la bibliothèque qui datait de 1974, l'école Saint-Merri Renard aimerait poursuivre la rénovation de celle-ci :

- en changeant les traverses et les dalles du faux plafond
- en remplaçant les néons par des dalles de LED économiques et plus douces
- en installant des stores enrouleurs motorisés occultants qui permettront de protéger les livres et, en réfléchissant la lumière solaire, d'améliorer l'isolation thermique

Et enfin de créer l'obscurité pour les moments de contes et de les projections pédagogiques. »

Avis des services : FAVORABLE

Avis favorable pour les travaux de remplacement du faux plafond avec mise en place du luminaires LED (économie d'énergie).

La projection avec le vidéoprojecteur ne nécessite pas la pose de store car des rideaux opaques ont été posés en 2022.

Estimation budgétaire : 40 000 €

PROJET MIS AU VOTE (40 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 001542 - **Végétaliser la cour de la crèche Brantôme**

Proposition déposée par Aglaé Louise : « Le contact direct avec la nature est essentiel au bon développement des enfants. Ce projet consiste à végétaliser la cour de la crèche municipale Brantôme et créer un jardin pédagogique pour :

- intégrer la nature dans le quotidien des enfants ;
- ombrager la cour et ainsi diminuer la température extérieure permettant un accueil des enfants dans de bien meilleures conditions lors de fortes chaleurs ;
- protéger les enfants des regards extérieurs ;
- verdier et embellir l'espace extérieur pour les riverains. »

Avis des services : FAVORABLE

[DASCO - CASPE PARIS CENTRE] Cette opération permettra de régler plusieurs problèmes d'infiltrations dans les locaux Leroy Merlin et parties communes de la mitoyenneté sous la cour.

[DCPA - SLA 1-2-3-4] Travaux et études

Remplacement de l'étanchéité avec prise en compte du réseau d'évacuation de la cour sur dalle. Des espaces verts seront proposés dans des jardinières. Il sera aussi possible de revoir le revêtement du sol actuel en le diversifiant (sol souple que dans l'aire du jeu).

Dans l'optique d'agrandir l'espace cour donné aux enfants; une demande de suppression du puit de lumière sera étudiée avec l'accord de l'ASL QUARTIER DE L'HORLOGE.

Estimation budgétaire : 500 000 €

PROJET MIS AU VOTE (500 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 000907 - **Doter le Conservatoire Mozart d'une régie vidéo**

Proposition déposée par Antoni : « Le Conservatoire Municipal d'Arrondissement W. A. Mozart, pionnier dans l'enseignement de la Musique Assistée par Ordinateur, souhaite acquérir une régie vidéo professionnelle pour enregistrer et diffuser des concerts, masterclasses et événements. Ce projet répond à plusieurs objectifs : améliorer l'enseignement en permettant aux élèves de s'analyser, donner plus de visibilité au Conservatoire, rendre les événements accessibles en ligne, et archiver les activités. Le coût de l'investissement est estimé à 260 000 €, couvrant l'audio, les caméras, l'éclairage et les équipements nécessaires. Ce projet renforcera la place du Conservatoire dans l'ère numérique, enrichira l'expérience des élèves et valorisera son rayonnement culturel. »

Avis des services : **FAVORABLE**

Chiffrage selon liste proposé.

Estimation budgétaire : 260 000 €

PROJET MIS AU VOTE (260 000 €) ET REGROUPÉ

Proposition de regroupement des projets visant à améliorer l'accueil et les outils destinés à la jeunesse

K- INST 000045 - Développement des outils numériques à l'école bilingue rue d'Argenteuil **(50 000 €)**

K- INST 001673 - Kit d'aide pour l'élève pour une meilleure inclusion **(10 000 €)**

K- INST 001789 - Valorisation de la culture sourde et de la langue des signes à Paris Centre **(6 000 €)**

K- INST 002087 - Des livres pour tous : un parcours littéraire pour les élèves de l'Ecole de l'Arbre Sec ! **(6 000 €)**

K- INST 000284 - Création d'une pergola dans le jardin pédagogique de l'école Saint Martin **(200 000 €)**

K- INST 002307 - Finir la rénovation de la bibliothèque **(40 000 €)**

K- INST 001542 - Végétaliser la cour de la crèche Brantôme **(500 000 €)**

K- INST 000907 - Doter le Conservatoire Mozart d'une régie vidéo **(260 000 €)**

PROJET GLOBAL (1 072 000 €)

K- INST 000697 - **Des expositions dans les cours des bibliothèques**

Proposition déposée par Marie : « Le projet consiste à créer des systèmes d'exposition extérieurs pour présenter d'autres photos ou explications sur le patrimoine de Paris. Ces panneaux pourraient être amovibles et installés régulièrement dans les cours des bibliothèques comme la bibliothèque historique ou Forney . Lors des Traversées du Marais ou les Journées du patrimoine, ou au printemps, des expositions nouvelles pourraient être visibles par les parisiens ou visiteurs de passage. »

Avis des services : FAVORABLE

Le projet s'inscrit dans les objectifs de médiation culturelle du Bureau des Bibliothèques de la Ville de Paris. Les dispositifs amovibles en extérieur permettraient de valoriser les collections des bibliothèques et, notamment, les collections de photographies de la BHVP qui conserve plus de 12 millions d'images. Ils permettraient de toucher des publics larges qui ne feraient pas forcément la démarche d'entrer dans les bibliothèques.

Une alerte est donnée sur le stockage des tripodes et le budget de fonctionnement afférent pour l'édition d'expositions.

Le prix varie selon le nombre de tripodes.

Estimation budgétaire : 3 600 € - 18 000 €

La commission décide de l'estimation budgétaire haute, qui permet l'acquisition de 5 tripodes .

PROJET MIS AU VOTE (18 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 002718 - **Rien n'est solitaire, tout est solidaire**

Proposition déposée : « Le projet consiste à habiller les bancs de la place des Vosges : 12 citations des poèmes de Victor Hugo et 12 citations de poétesses modernes et contemporaines seront gravées recto verso sur le dossier des 12 bancs existants autour des deux bacs à sable du jardin de la place des Vosges. Ces gravures reprendront la proposition des bancs et poèmes du jardin du Palais Royal à Paris. Rien n'est solitaire, tout est solidaire, citation de Victor Hugo est pour nous l'esprit que nous souhaitons diffuser de la poésie dans l'espace public, délivrer le poème des rayons des bibliothèques pour l'accès au plus grand nombre à des poèmes engagés. »

Avis des services : FAVORABLE

La bibliothèque Marguerite Audoux, en lien avec la maison de Victor Hugo et la maison de la poésie, pourrait proposer un choix de citations à soumettre au vote des riverains et usagers de la bibliothèque sous forme de consultation citoyenne. Le coût maximum pour les gravures est de 10 000 €.

Estimation budgétaire : 10 000 €

PROJET MIS AU VOTE (10 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 001802 - **Rénover la fresque sur la Presse**

Proposition déposée par Stéphane Jacques Ernest : « La fresque sur la Presse rue Montmartre est située dans une zone historique connue comme la République du Croissant, un quartier qui fut le centre de l'activité journalistique à Paris à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. La fresque se trouve sur la rue Montmartre, entre les numéros 123 et 142, qui étaient des adresses de nombreux journaux importants de l'époque. Ce quartier était célèbre pour ses imprimeries et ses rédactions, abritant des journaux comme La Presse, L'Humanité, et Le Figaro à différents moments. Le projet vise à rénover cette fresque pittoresque, témoin de l'Histoire du quartier. »

Avis des services : FAVORABLE

Il s'agit d'une peinture patrimoniale de Taïn Gras dont l'autre œuvre au 130 de la rue a déjà disparu. Il faudra demander la suppression du panneau publicitaire.

Estimation budgétaire : 60 000 €

PROJET MIS AU VOTE (60 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 002707 - Représenter des héros du quotidien à Paris Centre pour valoriser le courage et la solidarité

Proposition déposée : «Le projet consiste à habiller un mur public de Paris Centre par des portraits de lanceurs d'alerte avec un court message sur leurs combats. Ce projet a pour objectif de représenter l'alerte comme un geste héroïque, de mettre en valeur ces héros du quotidien et de susciter un soutien populaire. Cette intervention artistique pourrait être installée sur un des deux murs publics libres de la rue Léopold Bellan (n°5 et 13). À titre d'exemple, la pneumologue Irène Frachon s'est battue pendant des années sur l'affaire du Médiateur et a contribué à sauver de nombreuses vies, menant un combat très difficile et courageux. »

Avis des services : FAVORABLE

Le mur du 5 rue Leopold Bellan appartient à la Ville de Paris, celui du 13 appartient à Paris Habitat. Possible également d'y réaliser une œuvre artistique mais moins visible.

Estimation budgétaire : 30 000 €

PROJET MIS AU VOTE (30 000 €) ET REGROUPÉ

Proposition de regroupement des projets concernant l'art à portée de tous

K- INST 002718 - Rien n'est solitaire, tout est solidaire **(10 000 €)**

K- INST 000697 - Des expositions dans les cours des bibliothèques **(18 000 €)**

K- INST 001802 - Rénover la fresque sur la Presse **(60 000 €)**

K- INST 002707 - Représenter des héros du quotidien à Paris
Centre pour valoriser le courage et la solidarité **(30 000 €)**

PROJET GLOBAL (118 000 €)

K- INST 000493 - **Ravaler les façades de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption**

Proposition déposée par Frédéric Marie Didier : « Dans ce quartier magnifique, il est urgent de restaurer cette église qui est en mauvais état. »

Avis des services : FAVORABLE

L'estimation correspond au coût total de l'opération de restauration des façades de l'église (travaux + maîtrise d'œuvre + TVA + aléas...).

Le chiffrage comprend les études et les travaux uniquement pour la façade principale de l'église ou la façade sur la rue Saint Honoré.

Estimation budgétaire : 1 000 000 € - 2 500 000 €

Compte tenu du montant de l'enveloppe allouée à Paris Centre, la commission décide de mettre au vote le projet dont l'estimation budgétaire est la plus faible, c'est-à-dire le financement de l'étude et de la restauration de la façade principale.

PROJET MIS AU VOTE (1 000 000 €)

K- INST 000926 - **Rénovation et mise en valeur de l'Enclos du Temple**

Proposition déposée par Stéphane : « Le plan général de l'Enclos du Temple, à l'arrière de l'école Paul Dubois, est aujourd'hui fortement dégradé.

Le CQ Temple-Enfants Rouges souhaite que cette œuvre, témoin de l'histoire du quartier, soit nettoyée, restaurée, protégée et mise en valeur par un éclairage adéquat. La grille en bas de l'œuvre pourrait être retirée afin d'en faciliter son accès.

En option, étudier la faisabilité d'apposer au bas de l'œuvre un QR code qui permettrait d'accéder au lien d'une page web reprenant le plan de l'Enclos du Temple, la transposition sur un plan actuel du quartier, ainsi qu'une fiche multilingue de son histoire. A étudier sur quel site Internet la page pourrait être publiée. »

Avis des services : FAVORABLE

Pour restaurer cet ensemble, les éléments en pierre et brique doivent être nettoyés. La partie la plus dégradée peinte doit être reprise sur la base de la maquette originale et de photos permettant de reconstituer la fresque. Un traitement de protection sera étudié pour protéger l'ensemble. Les interventions seront concertées avec la COARC, pour les process et les entreprises. L'estimation de ces interventions est de l'ordre de 100 000 €.

Coût minimum de 13 000 € pour la pose d'un panneau, avec contenu historique, recherches iconographiques et droits des images et site internet.

Estimation budgétaire : 113 000 €

PROJET MIS AU VOTE (113 000 €)

K- INST 001032 - **Compléter la restauration de l'église Saint Nicolas des Champs**

Proposition déposée par Nicolas Jean Robert : « L'église Saint Nicolas des Champs, monument historique du XIV^e siècle, a récemment vu sa façade sud restaurée. Il est maintenant essentiel de procéder au ravalement de la façade principale, qui, noircie par le temps et la pollution, dégrade l'apparence de ce joyau du patrimoine parisien. Ce projet vise à nettoyer et restaurer la façade principale pour l'harmoniser avec la façade sud, afin de préserver l'uniformité visuelle du bâtiment.

Ce ravalement permettra non seulement de protéger l'église des effets du temps, mais aussi d'unifier son apparence, tout en valorisant le patrimoine du quartier. Il offrira également aux Parisiennes et Parisiens un lieu de culture et de patrimoine restauré, plus attractif et accessible. Impact attendu :

- Préservation et embellissement de ce monument historique.
- Unification visuelle de l'église.
- Valorisation du patrimoine local et renforcement de l'attractivité du quartier. »

Avis des services : FAVORABLE

Selon étude de 1999 actualisée.

Estimation budgétaire : 2 000 000 €

Compte tenu du montant de l'enveloppe allouée à Paris Centre, la commission décide de ne pas mettre au vote ce projet, et favoriser, pour la dernière année du Budget Participatif de la mandature, une pluralité de projets votés.

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 002064 - **Restaurons les toitures des Chapelles de Saint-Eustache**

Proposition déposée par Marc : « Les chapelles de Saint-Eustache sont restaurées petit à petit. Mais certains décors se dégradent car les toitures ne sont pas en bon état.

Il est proposé de commencer à restaurer certaines toitures des chapelles côté nord de l'église. »

Avis des services : **FAVORABLE**

Le projet consiste à reprendre les toitures des chapelles du côté nord de l'église, toitures aujourd'hui bâchées.

Estimation budgétaire : 500 000 €

PROJET MIS AU VOTE (500 000 €) ET REGROUPÉ

K- INST 001128 - Restaurer le mobilier Baltard de l'église Saint-Eustache

Proposition déposée par Odile : « Victor Baltard, dont nous fêtons les 220 ans de la naissance en 2025, a mené une grande campagne d'embellissement de l'église Saint-Eustache, après le grand incendie de 1844. Architecte, il est par ailleurs l'auteur de plusieurs éléments du mobilier : chaire, autel et les luminaires en bronze doré et têtes de cerf.

En cette année Baltard, il est important de perpétuer la mémoire du créateur des Halles : ses pavillons ont disparu, mais ses réalisations à Saint-Eustache restent un témoignage de ses œuvres et de son style.

Le projet consiste à restaurer le mobilier de Baltard, et redonner tout leur éclat aux luminaires de l'église, très encrassés, rappelant la légende de saint Eustache un cerf apparaissant dans les bois au centurion romain). »

Avis des services : FAVORABLE

Coût minimum de 200 000 € dont restauration de :

- la Chaire : 50 000 €
- l'autel : 50 000 €
- 10 luminaires : 100 000 €

Coût maximum de 1 000 000 € avec la restauration de l'ensemble des luminaires.

Estimation budgétaire : 200 000 € - 1 000 000 €

La commission retient le projet dans son estimation budgétaire la plus basse.

PROJET MIS AU VOTE (200 000 €) ET REGROUPÉ

Proposition de regroupement des projets concernant l'Eglise Saint-Eustache

K- INST 002064 - Restaurons les toitures des Chapelles de Saint-Eustache **(500 000 €)**

K- INST 001128 - Restaurer le mobilier Baltard de l'église Saint-Eustache **(200 000 €)**

PROJET GLOBAL (700 000 €)

K- INST 001665 - Restaurer le patrimoine culturel et historique de Paris Centre

Proposition déposée par Aurélien : « Travaux de restauration de la façade principale de la Basilique Notre Dame des Victoires : La façade principale de la Basilique Notre Dame des Victoires une des cinq Basiliques parisiennes présente un état de dégradation avancé : encrassée par la pollution et le temps, elle subit régulièrement des détachements de pierres, tandis que son portail sculpté d'anges est recouvert de souillures et de salissures. Une nette différence de teinte entre la partie haute et la partie basse témoigne de l'usure et de l'absence d'entretien récent. Les recherches menées dans les archives n'ont révélé aucune trace de restauration majeure récente. Il semblerait que celle-ci n'ait pas été nettoyée et rénovée depuis 50 ans. Des travaux de rénovation de la façade sont donc plus que nécessaires. La Basilique fut construite en 1629 sous l'impulsion de Louis XIII, qui en posa la première pierre. Grâce aux contributions d'Anne d'Autriche, de Louis XIV et de Louis XV, l'église fut achevée en 1740. »

Avis des services : FAVORABLE

Le projet comprend les études et les travaux de restauration de la façade principale de l'église (échafaudage, remplacement de pierres, restauration des sculptures, nettoyage de la façade).

Estimation budgétaire : 1 600 000 €

Compte tenu du montant de l'enveloppe allouée à Paris Centre, la commission décide de ne pas mettre au vote ce projet, pour favoriser une pluralité de projets votés et prioriser le projet concernant l'église Saint-Eustache, dont les travaux déjà avancés doivent être terminés

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 001920 - **Rendons accessible l'église Saint Louis en l'Ile**

Proposition déposée par Charles : « L'église Saint Louis en l'Ile a bénéficié d'une grande restauration. Mais elle reste non accessible pour tous. L'objet du projet est de pouvoir la rendre accessible au plus grand nombre en la rendant accessibles aux handicapés. »

Avis des services : FAVORABLE

Le programme de l'opération est de pouvoir réaliser un diagnostic complet d'accessibilité et de réaliser ensuite les travaux : création d'une rampe dans l'emprise de l'école mitoyenne, traitement des contrastes des marches d'escalier, pose de bandes d'éveil...

Sous réserve de l'avis des Architectes des Bâtiments de France.

Estimation budgétaire : 300 000 €

La Direction des Affaires Scolaires (DASCO) précisant que ce projet avait déjà été instruit et que la pose d'une rampe dans l'école mitoyenne à l'église avait reçu un avis technique défavorable, la commission décide de ne pas mettre au vote ce projet.

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 001981 - **Redonnons vie à l'orgue de Notre Dame des Blancs Manteaux**

Proposition déposée par Charles : « L'histoire de Notre Dame des Blancs Manteaux commence au XIIIe siècle avec l'érection d'un couvent. L'église, de style classique, fut construite en 1668. À la Révolution, dès 1790, les ordres religieux sont supprimés, les moines des Blancs Manteaux chassés, les bâtiments pillés et vendus (1796 et 1797). L'église sera rouverte au culte après le Concordat. En 1863, l'architecte Victor Baltard ajoute une huitième travée vers la rue des Blancs Manteaux. En guise de façade, il réinstalle le portail de l'église des Barnabites, démolie lors du percement du boulevard du Palais.

L'orgue de l'église Notre Dame des Blancs Manteaux date lui du 19ème siècle. Intégré dans un buffet et des boiseries datant pour certaines du 18ème siècle, il nécessite une restauration importante.

Le projet vise à financer cette restauration. »

Avis des services : FAVORABLE

Le programme des travaux consiste à réaliser un traitement contre les xylophages, un dépoussiérage et quelques travaux d'amélioration du fonctionnement de l'orgue.

Estimation budgétaire : 200 000 €

PROJET MIS AU VOTE (200 000 €)

K- INST 002077 - Restaurons les décors historiques de Saint Merry

Proposition déposée par Alexandre Romain : « Cette opération permettrait d'achever la restauration des décors du chœur et du transept de l'édifice :

Deux autels sur les quatre qui ornent le transept de l'église n'ont pas encore été restaurés. Ils sont très encrassés et leur dorure a presque totalement disparu. Ce projet permettrait de redonner tout leur éclat à ces décors datant du 18^e siècle. Ce serait aussi l'occasion de restaurer le magnifique tableau qu'abrite l'un d'entre eux, de Simon Vouet représentant entre autres saint Merry.

Dans le chœur, « La gloire imposante », copie en miniature de celle qui ornait le chœur de Notre-Dame avant la Révolution, est elle aussi obscurcie.

Les marbres rouges, les bronzes dorés sont ternes. Le nettoyage de ces zones serait une redécouverte de ce grand décor de Paris Centre. »

Avis des services : FAVORABLE

Estimation budgétaire : 550 000 €

PROJET MIS AU VOTE (550 000 €)

K- INST 002126 - **Sauvons les chapelles Baltard de Saint-Leu-Saint-Gilles pour mieux accueillir**

Proposition déposée par Arnaud : « Les chapelles ont été créées par le célèbre architecte Baltard lorsqu'il remodela l'église au XIXe siècle, lors du percement du boulevard Sébastopol. L'église, subit de fortes dégradations depuis des années , en raison de nombreux dégâts des eaux pluviales, liés à des problèmes d'étanchéité. Plusieurs des chapelles sont en péril : la chapelle du Sacré-Cœur, la chapelle des chevaliers du Saint Sépulcre, dont le lieu est leur église capitulaire, et une partie de l'abside. »

Avis des services : FAVORABLE

Proposition de restauration à minima de la chapelle du Sacré-Cœur et à maxima avec la chapelle du St sépulcre et le déambulatoire :

- Coût minimum de 380 000 € pour la reprise des décors peints de Cibot de la chapelle du Sacré Cœur et la reprise ponctuelle de la toiture pour la chapelle du Sacré-Cœur afin de garantir la pérennité des décors et des intérieurs de l'église.
- Coût maximum de 990 000 € pour la restauration de deux chapelles (Sacré-Cœur et des Chevaliers du Saint Sépulcre), des décors peints de Désgoffes et Bézard et le déambulatoire (décors peints de Cibot).

Estimation budgétaire : 380 000 € - 990 000 €

La commission retient le projet dans son estimation budgétaire la plus basse.

PROJET MIS AU VOTE (380 000 €)

**Projets ayant reçu un
« avis défavorable »
par les services techniques
suite à l'étude de faisabilité**

K- INST 000037 - **Repenser le Point de Collecte de Verre : Une transformation esthétique et sécuritaire**

Proposition déposée par Christophe Henri Etienne : « Depuis de nombreuses années, à l'intersection de la rue Jean-Jacques Rousseau et de la rue Coquillière, un point de collecte volontaire des déchets en verre a été mis en place. Très utilisé par les riverains ainsi que les restaurateurs du quartier, ce bac hors-sol présente quelques inconvénients en termes de sécurité et d'esthétique. En effet, juxtaposé à une colonne Morris, symbole emblématique du mobilier parisien, le conteneur à verre engendre une accumulation quasi-permanente de débris de verre au sol, constituant ainsi une source de risque d'incidents majeurs.

Nous proposons aujourd'hui de modifier le point de collecte du verre en installant un bac enterré offrant une ouverture visuelle sur la place et améliorant la circulation des piétons, tout en mettant en valeur les façades historiques et le mobilier urbain unique de Paris. »

Avis des services (DVD) : DÉFAVORABLE

Nécessité d'une étude technique avec la nature de l'occupation du sous-sol afin de voir s'il est techniquement possible d'implanter une colonne à verre enterrée à cet endroit.

Estimation budgétaire : 15 000 € - 20 000 €

Lors de la commission, les services technique ont indiqué que les réseaux souterrains ne permettent pas d'enterrer une colonne à verre.

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 000354 - **Rénovation et nettoyage de la statue équestre de Louis XIII**

Proposition déposée par Laurence Marie Julie : « La statue équestre de Louis XIII est un marbre réalisée en 1821 par Jean-Pierre Cortot sur un modèle de Charles Dupaty. Elle est installée au centre du square Louis XIII (place des Vosges) depuis 1825 ! Pour fêter ses 200 ans, quoi de mieux qu'une rénovation et un nettoyage ? Car cette statue en marbre blanc et son socle font bien grise mine depuis de nombreuses années... »

Avis des services (DAC) : DÉFAVORABLE

Après vérification, la statue équestre de Louis XIII située Place des Vosges appartient à l'Etat, et fait partie de la protection Monument Historique du square. A ce titre elle est gérée par l'ABF et ne pourra donc être restaurée par la Ville.

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 002351 - **Une salle pour les animateurs**

Proposition déposée par Luc : « Le groupe scolaire Saint-Merri Renard est une école à aire ouvertes où les équipes scolaire et périscolaire travaillent conjointement. À ce jour, aucune salle de pause n'est à disposition de l'équipe des animateurs.

Cette équipe se compose d'une vingtaine d'agents ayant 1h30 à 3h de pause par jour.

Nous souhaitons la construction d'une nouvelle salle dédiée aux activités périscolaires et aux réunions des différentes équipes périscolaires et scolaires. Elle permettra également aux animateurs de rester sur site pendant leur pause. Cette salle pourrait être installée sur le toit de l'école dans un espace actuellement inutilisé. »

Avis des services (DASCO) : DÉFAVORABLE

Travaux trop conséquents et impossibilité réglementaire :

- la création d'une extension en toiture n'est possible réglementairement compte tenu de l'inscription au monument historique du bâtiment Saint-Merri ;
- la portance de la structure actuelle ne supporte pas de surcharges supplémentaires; l'investissement financier nécessaire à cette extension est disproportionné par rapport au volume à bâtir. En effet cette opération nécessiterait des travaux de renforcement de la structure et même de reprise en sous-œuvre des fondations.

[DASCO - CASPE PARIS CENTRE] : la salle des adultes est à disposition des animateurs dont les horaires de repos n'interfèrent pas avec ceux des enseignants.

La création de la salle n'étant pas possible techniquement et réglementairement en toiture; il faudrait trouver une autres possibilité dans les volumes existants.

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 000500 - **Arranger les bacs à végétation de la rue Française**

Proposition déposée par Jean Christophe : « Cette rue de Paris centre qui porte la nom du pays est ornée de bacs à végétaux qu'il s'agirait de rénover, fixer et garnir de végétaux plus harmonieux et vifs. Les bacs et plantations existantes sont vieillissants et les plantations malingres. »

Avis des services (DEVE): DÉFAVORABLE

Les bacs Cribier de la rue Française sont tous en bon état.

Dans la partie de la rue située dans le 1er arrondissement, ils sont entretenus par l'atelier. Dans la partie située dans le 2e arrondissement, ils sont entretenus par la régie de quartier.

Compte tenu de leur bon état, leur remplacement n'est donc pas indispensable.

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 000563 - Transformer le square Emile Chautemps en espace dog friendly

Proposition déposée par Anne : « Le square du Temple toffre un cadre bucolique et ludique aux enfants et aux promeneurs. Pourquoi pas accueillir au square Emile Chautemps les familles possédant un chien ou les amoureux des animaux qui souhaitent simplement les regarder ou les caresser. Les enfants comprendront enfin qu'ils ne sont pas exclus quand ils promène leur chien et les adultes pourront les regarder jouer en plein air avec leurs compagnons à quatre pattes. Et les personnes âgées pourront prendre l'air sur un banc ombragé, au calme, avec leur animal de compagnie. De nombreux petits bonheurs en perspective. Le square est suffisamment vaste pour permettre plusieurs espaces : enclos en liberté (avec des horaires de 15 kg / + de 15 kg), espace de ballade en laisse, aire de piquenique en famille... Bien entendu, il faudrait quelques distributeurs de sachets en cas d'oubli. Les chiens urbains et leurs humains seront heureux de se sentir chez eux dans le centre de Paris. »

Avis des services (DEVE): DÉFAVORABLE

La création d'un espace canin dans le square n'est pas possible compte tenu de l'espace disponible et de la proximité de l'aire de jeux pour enfants du square. De plus, le règlement des parcs et jardins notifie qu'il ne peut y avoir de chiens dans les espaces verts avec jeux pour enfants.

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 001020 - Toit du Bout du Monde

Proposition déposée par Sébastien : « Le Toit du Bout du Monde (d'après l'ancien nom de la rue Leopold Bellan) est un site géré par l'association Toits Vivants. Il est situé sur le toit du Centre Jean Dame. Cet espace cultivé répond ainsi à une forte volonté de retour au local dans l'alimentation, aux circuits courts, et un besoin de connaître l'origine de leur alimentation. Le projet de jardin a été impulsé par plusieurs habitants du quartier. Il s'agit d'un espace de jardinage collectif et pédagogique cogéré par les adhérents (et dans le respect des contraintes ERP). Tandis qu'une grande partie de l'espace est consacrée à une production maraîchère, gérée de manière participative. Nous souhaitons dorénavant réaménager et compléter les espaces de jardinage partagés, équiper une serre de production, créer des dispositifs de rétention d'eau, des systèmes d'ombrage et d'hivernage des cultures, améliorer le système d'irrigation (ajout d'un surpresseur) et créer des systèmes de culture verticaux. »

Avis des services (DEVE): DÉFAVORABLE

Suite à la visite d'architecture du 25/02/2025 en toiture du centre Jean Dame, aucune nouvelle implantation ne peut être autorisée à ce stade sur la terrasse compte tenu d'importantes infiltrations provenant de la toiture terrasse qui nécessiteront une réfection de la toiture terrasse, et donc une dépose du projet, qui restent à programmer.

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 002709 - Restaurer les espaces végétaux du quartier HBM

Proposition déposée : « Plusieurs espaces végétaux du quartier « Les Halles-Beaubourg-Montorgueil » sont en mauvais état et ont besoin d'être davantage protégés et réaménagés :

- les vignes en Haut de la rue Montorgueil / Petits carreaux ;
- les arbres de la rue de Palestro ;
- la zone végétale derrière la station Vélib en face du 7 rue de Turbigo ;
- les bandes végétales rues aux Ours. »

Avis des services (DEVE): DÉFAVORABLE

Aucun financement n'est nécessaire pour la mise en œuvre de cette idée, elle ne relève donc pas du Budget Participatif.

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 000365 - **Fresque artistique urbaine tunnel** **rue des Halles**

Proposition déposée par Fabiann Juliann : « L'entrée de la voirie souterraine des Halles, rue des Halles, est un lieu de passage important pour les Parisiens et les touristes. Cependant, le tunnel qui mène à la voirie est actuellement peu attrayant, souvent dégradé par des tags anarchiques, ce qui contraste avec l'élégance des Halles. Je propose de transformer ce tunnel en un espace artistique grâce à une fresque murale réalisée par des artistes reconnus ou émergents de la scène urbaine parisienne. L'objectif est d'embellir et de revitaliser cet espace en le rendant attractif et accueillant, tout en luttant contre les dégradations grâce à un projet artistique valorisant le lieu. Cette initiative mettrait en lumière des artistes talentueux, renforçant ainsi l'identité culturelle de Paris. »

Avis des services (DVD) : DÉFAVORABLE

Le tunnel des Halles ne semble pas être un lieu approprié pour accueillir ce genre d'œuvre (problème d'entretien, d'accès piéton, etc...) :

- tunnel routier, interdit aux piétons, il ne faudrait pas que la présence de fresques invite les piétons à rentrer dans le tunnel ;
- les voiries souterraines des Halles sont inhospitalières (intervention des artistes avec protection) ;
- interventions sous fermeture de nuit avec coordination avec les autres intervenants (nettoyage, maintenance, ...) ;
- la durée de vie de la fresque n'est pas garantie vue la vitesse de recouvrement des tags aujourd'hui (cf. expérience du tunnel des Tuileries où toutes les fresques sont aujourd'hui recouvertes).

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 002716 - **Dispositif de rafraîchissement urbain**

Proposition déposée : « Le système de rafraîchissement bioclimatique allie nature et design moderne pour offrir un espace de détente rafraîchissant au cœur du tissu urbain parisien. Il est composé d'un banc, d'une ombrière et d'un bac à fleurs, intégrant des plantes grimpantes qui se développent sur l'ombrière, apportant une fraîcheur naturelle grâce à l'évapotranspiration. Le design minimaliste et léger permet une modularité, facilitant son installation et son réemploi dans différents espaces urbains. Inspiré par le vert du mobilier urbain historique de Paris, il s'intègre harmonieusement dans l'environnement, tout en répondant aux besoins de confort thermique. »

Avis des services (DVD) : DÉFAVORABLE

La pose d'ombrière est maintenant possible dans Paris grâce au marché récemment passé avec SERI/AREP. Cependant, l'alliance avec un dispositif de végétalisation a volontairement été écarté du contrat car trop contraignant pour du mobilier saisonnier.

PROJET NON MIS AU VOTE

K- INST 002719 - Apprendre facilement les fondamentaux de la Langue des Signes

Proposition déposée : « L'objectif du projet vise à créer un pont entre les cultures sourde et entendante de toutes les générations, en favorisant la communication. Nous avons constaté que le manque de ressources peut entraîner des difficultés de communication et d'inclusion pour les personnes sourdes et malentendantes. Le projet consiste à la création d'un fascicule de 34 pages par l'association Mains Diamant, qui pourrait être mis à disposition des outils d'apprentissage de la LSF dans les lieux publics. La création de 100 000 livrets pour promouvoir la Langue des Signes Française (LSF) permettrait d'offrir davantage d'inclusivité. »

Avis des services (DSOL) : DÉFAVORABLE

- La dépense relève plus du fonctionnement que de l'investissement ;
- Association inconnue du Service Handicap, projet très sommaire, non chiffré.

Retour DDVAC Paris Centre : "Nous avons rencontré les déposants lors d'un atelier organisé avec la coordination de la participation citoyenne, car dans sa première lecture, nous n'avions pas bien saisi le projet.

Nous connaissons cette association parce qu'elle est domiciliée à la MVAC Marais depuis longtemps, mais elle ne profite pas beaucoup des autres services de la MVAC et n'avons pas beaucoup de lien avec elle.

Sur le projet en lui-même, nous avons demandé à l'association de nous fournir tout élément pouvant aider à l'instruction : ébauche du livre/dépliant etc. Nous n'avons pour le moment rien reçu".

PROJET NON MIS AU VOTE